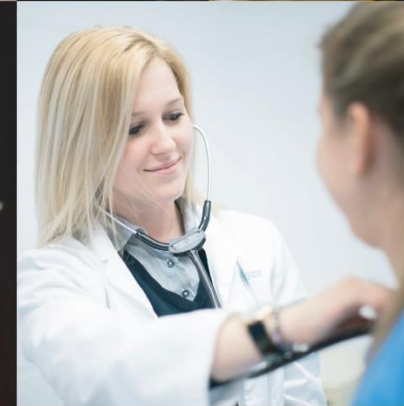




Collège d'Alma

# PLAN INSTITUTIONNEL DE RÉUSSITE 2018-2022

Actualisé



# PLAN INSTITUTIONNEL DE RÉUSSITE 2018-2022

## **Membres du comité du *Plan institutionnel de réussite 2018-2022* :**

- Manon Brault, conseillère pédagogique, Direction des études
- Stéphane Dufour, enseignant, représentant du comité sur l'expérience étudiante
- Sophie Gagnon, conseillère pédagogique, Expertis Formation continue
- Stéphanie Noël, enseignante, représentante de la formation technique
- Isabelle Ouellet, conseillère en services adaptés, Direction des études
- François Privé, enseignant, représentant de la formation générale
- Julie Simard, aide pédagogique individuelle, Services aux étudiants
- Frédéric Thibault, enseignant, représentant de la formation préuniversitaire
- Christine Verreault, conseillère pédagogique, Direction des études

## **Membres du comité de l'actualisation du *Plan institutionnel de réussite 2018-2022***

- Marie-Claude Bradette, Directrice adjointe des études au développement des programmes et de la réussite
- Manon Brault, conseillère pédagogique, Direction des études
- Stéphane Dufour, enseignant, représentant du comité sur l'expérience étudiante
- Sophie Gagnon, conseillère pédagogique, Expertis Formation continue
- Frédérique Dufour, conseillère en services adaptés, Direction des études, en remplacement d'Isabelle Ouellet
- Julie Simard, aide pédagogique individuelle, Services aux étudiants

Adopté au CA le 24 février 2020

## Introduction

Le Plan institutionnel de réussite 2018-2022 s'inscrit dans le cadre du Plan stratégique 2017-2022 du Collège d'Alma, plus spécifiquement en lien avec l'objectif 1.2 de l'orientation 1 (indicateurs de suivi : 1.2.1 et 1.2.3).

Extrait du plan stratégique :

ORIENTATION 1 : FAIRE VIVRE UNE EXPÉRIENCE ÉTUDIANTE ENRICHISSANTE ET ADAPTÉE AUX DIFFÉRENTES RÉALITÉS		
ENJEUX		
ACCUEIL, INTÉGRATION ET ENCADREMENT DES ÉTUDIANTS AYANT DES BESOINS PARTICULIERS	CHANGEMENT DU PROFIL DE LA CLIENTÈLE ÉTUDIANTE	OUVERTURE SUR LE MONDE

**Objectif 1.2 : Chaque année, revoir et analyser nos pratiques, nos processus et nos services pour favoriser l'accueil, l'intégration, la réussite, la persévérance et la diplomation des étudiants de la formation régulière et de la formation continue dans la considération de leurs besoins.**

**Indicateurs de suivi :**

**1.2.1 Résultats du Collège d'Alma au-dessus de la moyenne du réseau collégial public**

- **taux de réussite aux cours à la 1<sup>re</sup> session**
- **taux de réussite aux épreuves uniformes de français**
- **taux de réinscription à un programme de DEC (quel que soit le collège) à la 3<sup>e</sup> session (persévérance)**
- **taux d'obtention d'un diplôme d'études collégiales (DEC) cinq ans après le début des études**

**1.2.2 Sondage annuel auprès des étudiants**

- **taux de satisfaction ciblé de 95 % des étudiants à l'égard de l'expérience étudiante en 2022 (accueil, intégration et services)**

**1.2.3 Taux moyen d'obtention d'un diplôme dans le temps prévu (comparaison entre 2017 et taux annuels à la formation continue)**

**Note : Le Collège d'Alma considère que l'expérience étudiante et la réussite des étudiants sont étroitement liées. Cependant, afin de refléter l'importance accordée à l'une comme à l'autre, le Collège a choisi de traiter ces deux éléments séparément. Ainsi, le présent Plan institutionnel de réussite 2018-2022 ne comprend que des mesures visant directement la réussite académique des étudiants. Un comité sera formé dès l'automne 2018 afin d'amorcer les travaux touchant l'expérience étudiante.**

# Synthèse du plan institutionnel de réussite



1. Offrir des espaces propices à l'apprentissage et à la réussite
2. Offrir une organisation pédagogique favorisant l'apprentissage et la réussite
3. Accompagner les étudiants dans leur adaptation à la réalité des études supérieures
4. Valoriser la qualité de la langue française
5. Promouvoir l'excellence et le dépassement de soi



6. Soutenir la réussite des étudiants
7. Favoriser l'intégration des étudiants ayant des besoins particuliers dans les milieux de stage



8. Inclure, dans un plan d'intégration socioprofessionnelle et de formation continue des enseignants, des pratiques favorisant la réussite
9. Favoriser la réussite des étudiants dans les cours-écueils



10. Établir un portrait de la persévérance des étudiants dans les différents programmes
11. Déterminer les raisons des abandons
12. Intervenir afin de favoriser la persévérance scolaire



13. Établir le portrait de la diplomation
14. Favoriser les échanges entre les étudiants et le milieu de travail, ainsi que les universités

**DÉFI 1 – CRÉER UN CADRE PROPICE À LA RÉUSSITE SCOLAIRE**

<b>OBJECTIFS</b>	<b>ACTIONS</b>	<b>INDICATEURS</b>	<b>CIBLES</b>	<b>RESPONSABLES</b>	<b>ÉCHÉANCE</b>
<b>1) Offrir des espaces propices à l'apprentissage et à la réussite</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Identifier et répertorier, selon les recherches, des éléments, liés à l'aménagement des espaces et à l'ergonomie des postes de travail, favorisant l'apprentissage et la réussite</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Identification d'éléments principaux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Identifier les 5 éléments les plus importants dans les recherches consultées</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Direction des études</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 2019-2020</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Aménager les lieux fréquentés par les étudiants<sup>1</sup> en tenant compte de l'impact démontré par la recherche de ces aménagements sur l'apprentissage et la réussite</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre d'espaces aménagés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 nouvel espace identifié et aménagé par année</li> <li>• Au moins 1 aménagement par pavillon d'ici 2022</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Direction des études</li> <li>• Direction de la Formation continue</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 2018-2022</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Répertorier et aménager des lieux permettant le travail collaboratif et numérique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de pavillons touchés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 nouvel espace répertorié et aménagé par année</li> <li>• Au moins 1 aménagement par pavillon d'ici 2022</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Direction des études</li> <li>• Direction de la Formation continue</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 2018-2022</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mettre en place une classe d'apprentissage actif et numérique et former les enseignants à son utilisation optimale</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Création d'une classe d'apprentissage actif et numérique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 classe créée</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Direction des études</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 2019-2022</li> </ul>
		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre d'enseignants formés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 10% des enseignants seront formés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Direction des études</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 2019-2022</li> </ul>
<b>2) Offrir une organisation pédagogique favorisant l'apprentissage et la réussite</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Se documenter sur la clientèle étudiante d'aujourd'hui et ses particularités (travail, parcours atypique, etc.) et sur les modalités d'organisation pédagogiques<sup>2</sup> favorisant la persévérance et la réussite de cette clientèle étudiante</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Adéquation entre les modalités d'organisation pédagogiques et les besoins identifiés dans le portrait des étudiants collégiaux d'aujourd'hui</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Identifier les 5 éléments les plus importants des recherches consultées</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Direction des études</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 2019-2021</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Optimiser les modalités d'organisation pédagogique, en tenant compte de leurs impacts possibles sur la réussite scolaire et sur la persévérance des étudiants</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Révision de 2 modalités</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Direction des études</li> <li>• Service aux étudiants</li> <li>• Direction de la Formation continue</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 2021-2022</li> </ul>

<sup>1</sup> Par exemple : bibliothèque, laboratoires, salles de classe, corridors, locaux des services adaptés, centre social, centres d'aide, etc.

<sup>2</sup> Par exemple : aménagement des horaires, heure de début des cours, cours en soirée, pause entre les cours, etc.

**DÉFI 1 – CRÉER UN CADRE PROPICE À LA RÉUSSITE SCOLAIRE**

<b>OBJECTIFS</b>	<b>ACTIONS</b>	<b>INDICATEURS</b>	<b>CIBLES</b>	<b>RESPONSABLES</b>	<b>ÉCHÉANCE</b>
3) Accompagner les étudiants dans leur adaptation à la réalité des études supérieures	• Recenser, harmoniser et développer des outils d'aide à l'adaptation aux études supérieures <sup>3</sup>	• Harmonisation des outils existants	• Tous les outils harmonisés	• Direction des études • Direction de la formation continue	• 2019-2020
		• Nombre de nouveaux outils développés	• 3 nouveaux outils développés	• Services adaptés	• 2020-2022
	• Promouvoir les services et les outils disponibles pour l'adaptation aux études supérieures	• Nombre et moment des activités de promotion	• 1 activité de promotion à chaque session	• Direction des études • Services adaptés • Direction de la Formation continue	• 2018-2022
4) Valoriser la qualité de la langue française	• Réviser la <i>Politique relative à l'emploi et à la qualité de la langue française</i>	• Politique révisée		• Direction des études	• 2019-2020
	• Diffuser à l'ensemble du personnel la <i>Politique relative à l'emploi et à la qualité de la langue française</i>	• Nombre de membres du personnel connaissant la politique	• 100% des membres du personnel	• Direction des études	• 2021-2022
	• Évaluer les moyens d'harmoniser les pratiques de correction du français dans les travaux étudiants, en tenant compte des réalités de chaque programme	• Analyse des pratiques actuelles et potentielles pour chaque programme	• 100% des programmes	• Direction des études • Direction de la formation continue	• 2020-2022
	• Soutenir la poursuite des activités des ressources visant la valorisation et l'amélioration du français	• Nombre d'utilisateurs des ressources	• Augmentation de 2% des utilisateurs par année	• Direction des études	• 2019-2022
5) Promouvoir l'excellence et le dépassement de soi	• Maintenir la cérémonie de remise de bourses et publier la liste des récipiendaires	• Tenue d'une cérémonie	• 1 activité par année	• Direction des études • Direction de la Formation continue • Communications	• 2018-2022
		• Publication de la liste des récipiendaires	• 1 publication par année		
	• Souligner, dans les publications numériques du Collège, les réalisations des étudiants et des membres du personnel du Collège	• Nombre de réalisations soulignées	• Augmentation de 2% des réalisations soulignées par année	• Direction des études • Direction de la Formation continue • Communications	• 2018-2022

<sup>3</sup> Par exemple : gestion du temps, gestion du stress, planification budgétaire, travail d'équipe et collaboration, habiletés méthodologiques, etc.

**DÉFI 2 – FAVORISER LA RÉUSSITE SCOLAIRE DE L'ENSEMBLE DES ÉTUDIANTS**

<b>OBJECTIFS</b>	<b>ACTIONS</b>	<b>INDICATEURS</b>	<b>CIBLES</b>	<b>RESPONSABLES</b>	<b>ÉCHÉANCE</b>
<b>6) Soutenir la réussite des étudiants</b>	• <b>Établir le continuum de service pour tous les étudiants ayant des besoins particuliers<sup>4</sup></b>	• <b>Adéquation entre le continuum et les besoins identifiés chez les différentes clientèles</b>	• <b>L'ensemble des besoins identifiés est inclus dans le continuum de service</b>	• <b>Direction des études</b> • <b>Services adaptés</b>	• <b>2018-2022</b>
	• <b>Allouer les ressources matérielles, humaines et financières nécessaires à la poursuite des objectifs des mesures d'aide à la réussite<sup>5</sup></b>	• <b>Ressources matérielles, humaines et financières suffisantes</b>	• <b>Ressources nécessaires allouées à 100 % des mesures d'aide à la réussite mises en œuvre</b>	• <b>Direction des études</b>	• <b>2018-2022</b>
	• <b>Promouvoir, auprès des étudiants et du personnel, les mesures d'aide à la réussite disponibles</b>	• <b>Disponibilité d'une liste centralisée des mesures d'aide</b>	• <b>1 liste centralisée</b>	• <b>Direction des études</b> • <b>Direction de la formation continue</b>	• <b>2019-2020</b>
		• <b>Niveau de connaissance des mesures d'aide</b>	• <b>100% des enseignants et 75% des étudiants dans les programmes qui sont en évaluation connaissent les mesures d'aide</b>	• <b>Direction des études</b> • <b>Direction de la formation continue</b>	• <b>2020-2022</b>
	• <b>Bonifier la grille d'analyse d'appel de projets pour les mesures d'aide à la réussite</b>	• <b>Améliorations apportées à la grille d'analyse</b>	• <b>Une grille critériée</b>	• <b>Direction des études</b>	• <b>2019-2020</b>
	• <b>Évaluer périodiquement les mesures d'aide à la réussite mises en place</b>	• <b>Niveau de satisfaction des étudiants</b>	• <b>Maintien ou augmentation de la satisfaction des étudiants</b>	• <b>Direction des études</b>	• <b>2018-2022</b>
	• <b>Sensibiliser le personnel aux besoins et réalités des étudiants ayant des besoins particuliers, tant dans la classe que dans le collège</b>	• <b>Participation aux activités de sensibilisation</b>	• <b>Participation d'au moins 20% du personnel à chaque activité</b>	• <b>Direction des études</b> • <b>Services adaptés</b>	• <b>2019-2022</b>
	• <b>Réactiver le comité « Tremplin-DEC » et lui confier comme mandat de développer des mesures d'intégration, de soutien et d'encadrement adaptées à la réalité des étudiants du Tremplin-DEC</b>	• <b>Plan d'action du comité</b>	• <b>1 plan d'action déposé</b>	• <b>Direction des études</b>	• <b>2018-2020</b>
	• <b>Mettre en place des occasions d'échanges entre étudiants afin de</b>	• <b>Occasions d'échanges mises en place</b>	• <b>Au moins 1 occasion d'échanges annuellement</b>	• <b>Direction des études</b>	• <b>2019-2022</b>

<sup>4</sup> Étudiants des Premières Nations, étudiants parents, étudiants en situation de handicap, étudiants en Tremplin-DEC, étudiants athlètes et étudiants internationaux

<sup>5</sup> Définition de mesure d'aide à la réussite : activité organisée ayant pour but principal la réussite. Quelques exemples : centre d'aide, mentorat, apprentissage par les pairs (tutorat), voyage d'études, projets pédagogiques particuliers, etc.

	<i>faciliter l'intégration et la réussite des étudiants internationaux et autochtones et le soutien par les pairs (étudiants locaux, autochtones et internationaux)</i>				
7) Favoriser l'intégration des étudiants ayant des besoins particuliers dans les milieux de stage	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Identifier les facteurs facilitants ou freinant l'intégration des étudiants ayant des besoins particuliers dans les milieux de stage</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Identification des facteurs, en collaboration avec les milieux de stage</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Liste des facteurs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Direction des études</li> <li>• Services adaptés</li> <li>• Direction de la formation continue</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 2020-2021</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Établir des mécanismes de soutien à l'intégration en milieu de stage</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mécanismes mis en place, en collaboration avec les milieux de stage</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Au moins 1 mécanisme mis en place</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Direction des études</li> <li>• Direction de la formation continue</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 2021-2022</li> </ul>

### DÉFI 3 – SOUTENIR L'ENGAGEMENT DES ENSEIGNANTS DANS LA RÉUSSITE DES ÉTUDIANTS

OBJECTIFS	ACTIONS	INDICATEURS	CIBLES	RESPONSABLES	ÉCHÉANCE
8) Inclure, dans un plan d'intégration socioprofessionnelle et de formation continue des enseignants, des pratiques favorisant la réussite	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Structurer une veille numérique et une communauté de pratique concernant des pratiques pédagogiques<sup>6</sup> favorisant la réussite scolaire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Veille numérique en continu</li> <li>• Création de la communauté de pratique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une communauté de pratique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Direction des études</li> <li>• Direction de la Formation continue</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 2019-2020</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Favoriser l'implication des enseignants dans la communauté de pratique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fréquentation et participation active à la communauté de pratique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Participation active d'au moins 1 enseignant par programme</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Direction des études</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 2019-2022</li> </ul>
9) Favoriser la réussite des étudiants dans les cours-écueils	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Identifier les cours-écueils dans les différents programmes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Liste des cours-écueil</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Liste pour tous les programmes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Direction des études</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 2019-2022</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Établir un plan d'action pour améliorer la réussite dans les cours-écueil</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de plans d'action créés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 plan d'action par cours-écueil</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Direction des études</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 2019-2022</li> </ul>

<sup>6</sup> Par exemple : conception universelle de l'apprentissage, technopédagogie, apprentissage actif, pédagogie de première session, évaluation formative, apprentissage en situation authentique, etc.



<b>ÉFI 4 – FAVORISER LA PERSÉVÉRANCE</b>					
<b>OBJECTIFS</b>	<b>ACTIONS</b>	<b>INDICATEURS</b>	<b>CIBLES</b>	<b>RESPONSABLES</b>	<b>ÉCHÉANCES</b>
10) Établir un portrait de la persévérance des étudiants dans les différents programmes	<ul style="list-style-type: none"> <li>Documenter la persévérance des étudiants dans les programmes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Taux de réinscription à la troisième session</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Taux disponible pour tous les programmes à tous les ans</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Direction des études</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>2018-2022</li> </ul>
11) Déterminer les raisons des abandons	<ul style="list-style-type: none"> <li>Créer une procédure permettant de documenter les raisons des abandons</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre d'étudiants ayant donné l'information selon cette procédure</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>100 % des étudiants ayant abandonné un cours dans tous les programmes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Direction des études</li> <li>Service aux étudiants</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>2019-2022</li> </ul>
12) Établir le portrait de la diplomation	<ul style="list-style-type: none"> <li>Analyser les statistiques sur la diplomation dans tous les programmes, à partir d'un système d'information sur les programmes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Portrait dressé à partir des statistiques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Tous les programmes, incluant la formation continue</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Direction des études</li> <li>Direction de la formation continue</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>2018-2022</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Poursuivre la relance technique et étudier la possibilité de le faire pour la formation préuniversitaire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Transmission des résultats de la relance aux programmes visés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Transmission à tous les programmes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Direction des études</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>2018-2022</li> </ul>

<b>DÉFI 5 – VALORISER LA DIPLOMATION</b>					
<b>OBJECTIFS</b>	<b>ACTIONS</b>	<b>INDICATEURS</b>	<b>CIBLES</b>	<b>RESPONSABLES</b>	<b>ÉCHÉANCES</b>
13) Établir le portrait de la diplomation	<ul style="list-style-type: none"> <li>Analyser les statistiques sur la diplomation dans tous les programmes, à partir d'un système d'information sur les programmes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Portrait dressé à partir des statistiques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Tous les programmes, incluant la formation continue</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Direction des études</li> <li>Direction de la formation continue</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>2018-2022</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Poursuivre la relance technique et étudier la possibilité de le faire pour la formation préuniversitaire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Transmission des résultats de la relance aux programmes visés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Transmission à tous les programmes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Direction des études</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>2018-2022</li> </ul>
14) Favoriser les échanges entre les étudiants et le milieu du travail ainsi que les universités	<ul style="list-style-type: none"> <li>Poursuivre les partenariats permettant la visite au Collège des universités et des employeurs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre de partenariats</li> <li>Participation étudiante aux activités</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Maintien ou augmentation du nombre de partenariats et de la participation étudiante</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Direction des études</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>2018-2022</li> </ul>